



Procès-verbal de séance

Séance du 10 Juillet 2020

L'an 2020 et le 10 Juillet à sept heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE CONSEIL sous la présidence de LEBRAY Alain, Maire.

Présents : Mmes DANTAN Christiane, MERCURIN LAUNAY Anita, POITRAT Bérengère, RENAULT Jessica, MM : BOSSEAU Lucien, BROSSARD Philippe, LEBRAY Alain, MOULIN Ludovic.

Excusés ayant donné procuration : M. BALLU Xavier à Mme DANTAN Christiane, M. MAINARDI Bernard à M. LE BRAY Alain, Mme CHAMAILLARD Annick à Mme POITRAT Bérengère, Mme MOULIN Gisèle à M. MOULIN Ludovic.

Excusée : Mme ROYAU Angélique

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 13
- Présents : 8

Date de la convocation : 03/07/2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Mans le 15/07/2020

A été nommée secrétaire : Madame POITRAT Bérengère

SOMMAIRE

- 1- Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 3 juillet 2020.
- 2-Elections sénatoriales : désignation des délégués.
- 3- Représentants de la commune au Syndicat Mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise
- 4- Démission de deux conseillers municipaux
- 5- Informations diverses

1-Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 3 juillet 2020
Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité des membres présents

2-Elections sénatoriales : désignation des délégués

Monsieur le Maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Il a rappelé qu'en application des articles L.288 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret.

Le maire a rappelé que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant, L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire : 3 délégués et 3 suppléants.

Il est procédé au déroulement du vote.

- Election des 3 délégués :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

A obtenu :

- M. LE BRAY Alain : 12 voix
- M. BOSSEAU Lucien : 12 voix
- Mme POITRAT Bérengère : 12 voix

M. LEBARY, M. BOSSEAU et Mme POITRAT ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus au 1^{er} tour et acceptent le mandat.

- Election des 3 suppléants :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

A obtenu :

- M. BALLU Xavier : 12 voix
- Mme RENAULT Jessica : 12 voix
- M. MOULIN Ludovic : 12 voix

M. BALLU, Mme RENAULT et M. MOULIN ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus au 1^{er} tour et acceptent le mandat.

3- Représentants de la commune au Syndicat Mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise

Monsieur le Maire rappelle que le Bassin de l'Orne Saosnoise regroupe les communes riveraines des cours d'eau afin de prévoir des plans de gestion cohérents en mutualisant les moyens techniques et financiers nécessaires.

Conformément aux statuts de ce syndicat, les représentants des communes adhérentes à celui-ci sont désignés par le conseil communautaire de la Communauté de Communes. Il convient donc que chaque commune adhérente puisse proposer à la communauté de Communes :

- 1 élu qui sera délégué titulaire
- 1 élu qui sera délégué suppléant

La désignation des élus proposés sera officialisée par une délibération du conseil communautaire.

Il est proposé au conseil municipal les représentants suivants :

Délégué titulaire : Monsieur MAINARDI Bernard

Délégué suppléant : Monsieur LE BRAY Alain

4- Démission de deux conseillers municipaux :

Le 7 juillet 2020, Monsieur Alain LE BRAY, Maire, a accusé réception des démissions de Monsieur HEUZARD Thierry et FOUCHARD Olivier, Conseillers Municipaux, lesquelles ont été présentées par courrier du 4 juillet 2020.

En application de l'article L. 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame la Sous-Préfète a été informée de ces démissions, lesquelles ont pris effet dès leur réception.

5- Informations diverses :

- Afin de préparer la rentrée scolaire, des élus se réuniront le vendredi 17 juillet à 17h30 à la mairie. Plusieurs points seront abordés : règlements cantine et garderie, temps de travail des agents, ...
- Commémoration du 14 juillet : rassemblement à 11h15 devant le cimetière, dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts et lecture du message. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

Séance levée à 8h45.

En mairie, le 10/07/2020
Le Maire
Alain LEBRAY